

INFOS

PERRIGNY

lettre n°13 – Août 2020

www.perrigny.fr

EDITO

Mesdames, Messieurs, chers habitants,

En ce milieu d'année très particulière où une multitude d'évènements pourrait être abordée, je souhaite revenir sur la décision de fermeture du Centre de Première Intervention de PERRIGNY (CPI).

Comme vous le savez peut-être déjà, le conseil municipal devait se positionner sur le devenir du CPI, à la suite de l'annonce du départ à la retraite de son chef de corps, Monsieur Didier HOUDRÉ.

Après en avoir débattu longuement avec tous les conseillers en commission préparatoire, en avoir pesé les avantages et les inconvénients et sans remettre en cause le dévouement et l'engagement de nos sapeurs-pompiers volontaires (SPV) envers la population de Perrigny, le conseil municipal du 15 juillet dernier a opté pour la fermeture de son C.P.I. à la fin de l'année 2020.

Ce choix a été dicté par plusieurs facteurs :

- L'augmentation du coût de la participation de notre commune au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), qui vient en plus du coût de fonctionnement du CPI. Le montant pour cette année s'élevant tout confondu, à pratiquement 50 000€ ;
- La proximité de notre commune à moins de 8 km du centre de départ du SDIS ;
- La fin d'un cycle avec le départ en retraite du chef de corps ;
- La vétusté du matériel et du seul véhicule du CPI qui, à court terme, auraient dû être remplacés ;
- L'interdiction par la loi, des petites interventions à la population comme par exemple les nids de guêpes ;
- La professionnalisation du métier des Sapeurs-Pompiers de plus en plus exigeante et difficile ; pointant malheureusement des restrictions opérationnelles pour certains de nos SPV ;
- Les difficultés rencontrées pour recruter des SPV issus du territoire communal.

Nous sommes bien conscients que la disparition du CPI ne sera pas sans conséquences (plus de présence aux cérémonies officielles, postes de secours aux manifestations à externaliser...). Nous devons réfléchir à des alternatives. C'est pourquoi j'ai également évoqué dans le même temps, la possibilité de créer une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). Celle-ci pourrait être composée de volontaires issus du CPI ainsi que d'autres bénévoles. Elle servirait d'aide aux pompiers professionnels et à la commune en cas d'aléas climatiques par exemple.

Encore une fois, nous tenons à préciser que la décision de fermeture du CPI n'a pas été facile. Mettre fin à une institution, une tradition de notre village, ne s'est pas fait de gaieté de cœur, mais la réalité du contexte, à ce jour, nous a amenés logiquement à ce choix.

Pour ma part, je suis certain et je fais le vœu que l'engagement et le dévouement de nos sapeurs-pompiers envers les autres perdureront d'une manière ou d'une autre.

En tant que Maire, je tiens à les remercier, ainsi que les anciens pompiers, pour leur dévouement passé et les services rendus à la Commune, aux associations et de façon plus générale à la population. Et pendant ces derniers mois d'activités, je suis sûr qu'ils rempliront leur mission jusqu'au bout.

Le Maire,
Emmanuel CHANUT

Infos mairie

L'accueil du public en Mairie se fait les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.

Le port du masque est obligatoire.

Pensez également à télécharger l'application « **Panneau Pocket** » sur votre smartphone. Nous communiquons maintenant de plus en plus via cette application très pratique.

Contact :

- par mail : mairiedeperrigny@wanadoo.fr
- par téléphone au 03.86.46.64.17, du lundi au vendredi de 14h à 18h

Infos mairie (suite)

Annulation du repas des aînés (organisé par le CCAS)

Compte tenu du contexte sanitaire actuel et face à la recrudescence de circulation du Covid-19, la municipalité a fait le choix, avec regret, d'annuler le repas prévu le 11 octobre prochain, afin de protéger ses aînés.

Nous espérons que vous comprendrez cette décision et aurons plaisir à nous retrouver l'année prochaine.

Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Merci de ne rien jeter dans les caniveaux. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention.



Entretien de la Zone d'Activités des Bréandes

Depuis le 1er janvier 2020, l'entretien de la zone d'activités des Bréandes est réalisé par la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois. Cet entretien concerne la voirie, les espaces verts, le mobilier urbain (poubelles notamment).

Arrêtez de vous enflammer !



Feux interdits

Rappel : il est interdit de brûler des déchets chez soi, les risques encourus sont une amende de 450€ et une plainte pour nuisances olfactives.

Infos travaux

Salle des associations :



Le chantier a bien avancé malgré le retard pris suite à la crise sanitaire. L'extérieur est quasiment terminé, il ne reste que quelques finitions. A l'intérieur, le carrelage et les faïences sont posés, il reste les finitions et les aménagements intérieurs à faire (faux-plafond, peinture, placards, pose des appareillages électriques et des éléments de plomberie-chauffage). Une rampe extérieure sera également réalisée pour l'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Réaménagement du centre-bourg :

La décision de réaliser une partie de la tranche prévue en 2020 a été prise début juillet. A la sortie du confinement et jusqu'au mois de juin, il paraissait impossible de faire quoi que ce soit cette année, l'organisation du chantier n'ayant pu être planifiée convenablement avec toutes les entreprises et prestataires concernés (Colas, DRTP, Enedis, GRDF et la Communauté de l'Auxerrois).



La nouvelle voie d'accès aux équipements communaux a été créée, et un nouveau raccordement à l'assainissement a été réalisé pour les écoles et la salle polyvalente. Les feux tricolores ont été maintenus pour le moment. Des liaisons provisoires (bordures, voirie) avec l'existant demeureront jusqu'à l'été prochain et la fin de cette tranche. Ce qui a déjà été fait permettra d'avoir un peu plus de souplesse dans le planning l'année prochaine car nous sommes contraints par la période des vacances scolaires pour ne pas perturber le fonctionnement des écoles.

A noter qu'un grand panneau de chantier comportant le plan d'ensemble du projet et ses différentes tranches a été posé vers l'entrée du nouveau parking de la mairie. Il permet à chacun de pouvoir visualiser et matérialiser sur place l'avancée des travaux.

Remplacement de la Centrale de traitement d'Air (CTA) de la salle polyvalente :

Comme indiqué dans la précédente communication, le remplacement de la C.T.A. de la salle polyvalente s'impose cette année. Il s'agit du système de chauffage et traitement de l'air, défectueux et trop ancien pour être réparé. Ce projet a dû être mené dans un délai très court et dans un contexte rendu difficile par le Covid et les contraintes pesant sur les différents intervenants : trouver un bureau d'étude thermique, puis l'entreprise spécialisée pour ce type de prestation, disponible avant fin septembre. C'est chose faite. Le bureau d'étude B2E de Charbuy a accepté cette mission et a obtenu 2 réponses sur les 5 entreprises consultées. L'entreprise BTPA réalisera ces travaux pour un montant de 55 000€ HT. Le rendement du nouveau système sera meilleur, sa gestion sera plus fine et moderne et sa consommation en énergie sera moindre. Son coût de fonctionnement en sera ainsi plus économique.

Les associations

Vivre ensemble

Vivre Ensemble va reprendre en septembre ses activités mises en sommeil pendant ces mois écoulés avec évidemment toutes les recommandations sanitaires qui s'imposent.

La marche reprendra le lundi 7 septembre. En fonction du nombre de participants, nous ferons si besoin deux groupes afin de ne pas être plus de 10 par groupe avec l'espacement d'un mètre.

La gym reprendra le mardi 8 septembre, les participants devront porter le masque et apporter tapis personnel ou une grande serviette, nous fournirons le gel hydroalcoolique, produit de désinfection pour le matériel, etc... Nous veillerons aux règles de distanciation.

Nous souhaiterions que le repas de Noël du 13 décembre puisse nous permettre de se retrouver. Nous allons étudier toutes les possibilités afin de respecter les directives, éventuellement une animation autre que la danse. L'Assemblée Générale Vivre Ensemble aura lieu le samedi 16 Janvier 2021.

Union Sportive de Perrigny

L'USP vous propose cette année, à la salle multisports de Perrigny, à partir du 8 septembre :

- ✓ Deux cours de gym : les mardis, de 19h50 à 20h50 et jeudis, de 19h15 à 20h30

Le public est mixte, les cours axés sur le renforcement musculaire. Utilisation de matériels divers. Travail sérieux et efficace, toujours dans la bonne humeur !

- ✓ Un cours de Tai chi : les mardis, de 18h15 à 19h45
- ✓ Un cours de Full Dance : les jeudis, de 18h10 à 19h10



N'hésitez plus, rejoignez-nous !

2 séances d'essais gratuites.

La fiche d'inscription est disponible sur le site de la commune (www.perrigny.fr rubrique « VIE ASSOCIATIVE > ASSOCIATIONS SPORTIVES > GYM-TAI CHI - FULL DANCE > Renseignements et inscriptions »).

La serviette de bain ou le tapis individuel est obligatoire ainsi que le respect des distances de sécurité.

Pour tout renseignement : 06.08.85.44.96 ou 06.16.89.25.96

ADMR

L'ADMR de Perrigny et environs vous accompagne à domicile :

- › Maintien à domicile des personnes fragilisées,
- › Aide aux familles (naissance, grossesse,...),
- › Aide aux personnes handicapées,
- › Ménage, repassage, entretien du linge,
- › Préparation des repas, courses,
- › Transports accompagnés,
- › Garde d'enfants à domicile,
- › Service de téléassistance 24h/24 et 7 jours/7.



L'ADMR est certifiée NF SERVICES A LA PERSONNE. **Tous les services de l'ADMR permettent une réduction d'impôts égale à 50 % des sommes restant à charge.**

Actuellement, l'ADMR DE PERRIGNY RECRUTE des AIDES à DOMICILE hommes ou femmes.

Nous recherchons des candidats ayant le permis et un véhicule, et possédant des capacités relationnelles et professionnelles.

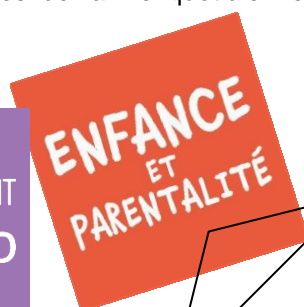
Vos missions : ménage, repassage, accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne, préparation des repas, courses.

Vous avez une expérience dans ce secteur ou vous souhaitez découvrir et vous former, envoyez-nous votre candidature ou appelez-nous.



Maison des services ADMR

8 Chemin des Coulemines 89000 PERRIGNY
Tél : 03.86.46.61.80
Mail : mdsperrigny@fed89.admr.org
Site internet : www.admr.org
Permanence tenue par Anne-Marie DA SILVA



Les associations (suite)

Minipouss

L'assemblée générale des Minipouss aura lieu le mercredi 23 septembre à 18h30 dans la petite salle de réunion (salle polyvalente) côté tennis. Cette AG est ouverte aux Parents, Assistantes maternelles et familiales de Perrigny... Nous vous attendons avec vos souhaits et vos idées.

À bientôt. Bonne rentrée

Contact : Francine Delessart 06.61.43.08.65

Souris à la Vie impactée par la COVID19

Les incertitudes de l'évolution de la crise sanitaire, les contraintes d'organisation stoppées par le confinement, l'obligation d'engager de bonne heure notre course, autant de raisons qui ont amené les membres de "Souris à la Vie", après en avoir débattu, à prendre la décision difficile et exceptionnelle d'annuler et de reporter à 2021 leur édition 2020 prévue le 13 septembre.

Le rendez-vous est donc pris en septembre 2021 afin de soutenir l'association Matéo, jeune adolescent de 14 ans de Joigny.

Le week-end du Téléthon des 4 et 5 décembre se trouve à ce jour toujours maintenu. Les associations de Perrigny doivent se réunir courant novembre pour proposer une organisation générale.

Retrouvez l'équipe de Souris à la vie sur Facebook (<https://www.facebook.com/sourisalavie89>) et sur son site <https://sourisalavie89.fr>.

Françoise MIGEVANT (06.88.42.11.06)

Vie de la commune

Réouverture du « Petit Perrigny »

Mme Florence Fauve est la nouvelle gérante, aidée de son mari Thierry. Fred, lui, encadre les 2 autres employés de l'établissement.

Le changement de propriétaire du "Petit Perrigny" a eu lieu dans des conditions particulières. La pandémie a d'abord retardé la réouverture prévue début avril.

La partie bar et restaurant a finalement pu ouvrir le 29 juin 2020, mais une nouvelle difficulté administrative apparaissait pour avoir l'autorisation de vendre du tabac. Cette dernière est en passe d'être résolue, Mme Fauve a espoir de faire fonctionner de manière optimale le Bar-Tabac de la commune courant septembre.

L'objectif des nouveaux gérants est de faire partie intégrante de la vie de la commune.

Dans cet esprit, outre les services déjà proposés par son prédécesseur, d'autres sont déjà présents, comme la **vente de l'Yonne Républicaine** ou la **retransmission d'événements sportifs** (compte tenu du nombre restreint de places, réserver à l'avance).

Le Petit Perrigny est prêt à **accueillir les associations de la commune** pour un apéritif voire plus à définir entre les personnes concernées.

A partir du 31 août, un **dépôt de pain** sera mis en place, en quantité réduite pour éviter tout gâchis alimentaire, là encore il est préférable de commander à l'avance.

D'ici à la fin de l'année, vous pourrez trouver dans votre café, des **jeux de grattage**, des nouveaux **produits locaux** (biscuits salés et sucrés, produits apicoles). Le paiement de proximité sera également disponible, vous pourrez ainsi procéder à tous **règlements au Trésor Public** sans aller au centre des impôts.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h, le samedi de 7h à 15h

Renseignements/réservations : 03.86.33.80.14 ou lepetitperrigny@gmail.com



Votre équipe municipale

Les nouveaux élus municipaux sont entrés en fonction lundi 18 mai 2020 et le premier conseil municipal a eu lieu le 25 mai 2020, permettant l'élection du Maire. Qui sont-ils, que font-ils ?



Emmanuel CHANUT, Maire

Gestion communale, pouvoir décisionnaire, police du maire, état civil, gestion du personnel administratif, élections...

Urbanisme, affaires foncières,

Suivi des dossiers communautaires, suivi du dispositif participation citoyenne

Suivi des délégations et de tous les projets communaux.



Sylvie PRÉAU, 1^{ère} adjointe

Titulaire aux conseils communautaires de la communauté d'agglomération

Fêtes et cérémonies, animations communales, concours des maisons fleuries

Relationnel avec les associations

CCAS, affaires sociales, suivi des affaires locatives



Stéphane VIGNOL, 2^{ème} adjoint

Gestion du personnel des services techniques

Etudes et Surveillance des travaux, voirie, bâtiments

Suivi des contrats avec les prestataires extérieurs

Suivi du prêt matériel



Marie-Hélène MOUTURAT, 3^{ème} adjointe

Etat civil (mariages)

Affaires collectives (scolaires, restaurant, garderie...)

Gestion du personnel scolaire et périscolaire



Eric CHAPILLON, conseiller délégué

Budget, affaires financières

Participation aux commissions finances à la communauté d'agglomération



Richard LÉCOLLE, conseiller délégué

Communication, informatique, renouvellement du site Internet

Suivi matériels informatiques

Aide au suivi des travaux et contrats maintenance, aires de jeux, bâtiments

Le Maire, les adjoints et conseillers délégués organisent et animent les différentes commissions municipales. Les conseillers municipaux participent aux conseils municipaux et aux commissions ainsi qu'aux autres instances extra-communales.

Les conseillères et conseillers municipaux :



Brigitte ADAM



Véronique AJALBERT



Marie-Christine BARON



Yves BON-BÉTEND



Philippe ÉDERLÉ



Valérie GIABBANI



Maryline LUTGEN



Pascal MADELÉNAT



Fabrice RAGOBERT

Vie scolaire

Rentrée scolaire 2020

La rentrée scolaire 2020 aura lieu le mardi 1er septembre aux horaires inchangés : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h45 et 13h45-16h30.**

Avez-vous pensé à retourner à la mairie les documents d'inscription aux services cantine et garderie ? Vous trouverez pour rappel tous les documents nécessaires sur le site de la mairie à imprimer, compléter et retourner au plus vite, si ce n'est déjà fait (www.perrigny.fr rubrique « **VIE COMMUNALE > ECOLES - CANTINE - GARDERIE > Documents d'inscriptions et règlements** »), notamment pour inscrire votre enfant à la cantine pour le jour de la rentrée.

Un nouvel outil de réservation des repas à la cantine est en cours d'élaboration. Il s'agira d'une application accessible sur ordinateur ou smartphone. Nous reviendrons prochainement vers les parents pour sa mise en place et utilisation.

La rentrée scolaire 2020 se fera bien entendu dans le respect des consignes sanitaires pour faire face au Coronavirus. Le nouveau protocole à mettre en place sera allégé, même si pour l'heure, tout dépend encore de l'évolution de l'épidémie.

Nous souhaitons une très bonne rentrée à nos jeunes enfants et la bienvenue aux nouveaux élèves qui intègrent la maternelle.

Vie de la commune

Etat civil

BIENVENUE A :

FARON Eden, le 18/03/2020
BOUCHER Baptiste, le 04/04/2020
HEITZMANN Esmée, le 05/05/2020
HENRION Louise, le 26/06/2020

ILS SE SONT UNIS :

EVESQUE Rémi et PANTALEON Hélène, le 22/08/2020

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

LOUIS Gérard, le 08/12/2019
ROBIN Pierre, le 06/01/2020
MALLET Philippe, le 07/01/2020
GELIN Marie-Thérèse née DUMONT, le 21/02/2020
ANDRY Jeannine née LABOUBÉ, le 23/02/2020
GUÉRAULT Jeanne, le 29/02/2020
NOLOT Bernard, le 31/03/2020
FAYOL Marguerite, le 06/04/2020
DÖBELI Marcelle, le 11/04/2020
BARTHUET Simonne, le 16/04/2020
DIJKSTRA Reinicus, le 19/04/2020
DEMOULIN Marie, le 22/04/2020
CORNUCHÉ Claudine, le 07/05/2020
BIDE Hubert, le 02/06/2020
LOBELLE Paulette, le 04/06/2020
CHARPENTIER Claudine, le 07/06/2020
BÉNARD Edith, le 15/07/2020
LECOEUR Alain, le 22/07/2020

Infos Pratiques

Horaires des déchèteries (jusqu'au 31 octobre)

BRANCHES	Mardi et jeudi 9h30-12h et 14h30-18h	Samedi 9h-12h30 et 13h30-18h
MONETEAU	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 9h30-12h et 14h30-18h	Samedi 9h-12h30 et 13h30-19h
AUXERRE	Du lundi au vendredi 9h30-12h et 14h30-18h	Samedi 9h-12h30 et 13h30-19h

Horaires de tonte

À quel horaire peut-on utiliser sa tondeuse à gazon la semaine et le week-end ? La tonte de pelouse et, d'une manière générale, l'utilisation de matériel bruyant de jardinage ou de bricolage doivent respecter des horaires précis. Des sanctions sont prévues pour les contrevenants (amende de 68€).

- Horaires du lundi au vendredi :
8h30-12h et 14h-19h30
- Horaires le samedi :
9h-12h et 15h-19h
- Horaires le dimanche et les jours fériés :
10h-12h et 16h-18h

Infos Pratiques (suite)

Assistants maternelles de la commune :

BOUTAUT Brigitte, 3 rue de la Taille, Bréandes, 03.86.52.60.94
DELESSART Francine, 7 rue de la Taille, Bréandes, 03.86.46.49.27
KAUTZMANN Vanessa, 1 rue de la Forge, 09.50.87.52.48
LEMOINE Denise, 5 bis rue du Cellier, 03.86.48.14.31
MATHIEU Elodie, 26 rue de la Grappe, 07.81.25.47.40

Appel à volontaires

L'association de tennis de Perrigny recherche des personnes intéressées pour reprendre l'association. Contacter la mairie ou atpperrigny@gmail.com.